



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 01/09/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les sapeurs-pompiers du SDIS de la Sarthe sont engagés sur la commune de Champagné (72470) depuis 15h55 pour un feu aux établissements PASSENAUD, société de gestion de déchets, sur la RD 23. Il s'agit d'un site entreposant des véhicules dépollués, dans une zone d'activités éloignée des habitations.

Actuellement, 70 sapeurs-pompiers avec 17 véhicules et d'importants moyens hydrauliques sont à l'œuvre afin d'assurer l'extinction du sinistre et de protéger les établissements mitoyens.

Un poste de commandement est en place et le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet d'arrondissement du Mans, s'est rendu sur place.

Un panache de fumée est visible et sous la surveillance étroite des équipes de secours. Le personnel des deux entreprises installées à proximité du site a été évacué par mesure de sécurité. L'incendie n'est, à cette heure pas totalement maîtrisé, mais sous le contrôle des sapeurs-pompiers qui vont poursuivre leur action pendant la nuit.

Il résulte des premières mesures effectuées par l'équipe spécialisée du SDIS, sur les résidus de fumée qui ont pu se disperser au sol, qu'aucune substance présentant un danger pour la population n'a été identifiée.

Il reste néanmoins conseillé, en cas de gêne olfactive, de fermer les portes et les fenêtres des habitations et de couper les systèmes de ventilation.